



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aérodromes

Question écrite n° 68814

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'insuffisance de réglementation en matière de nuisances sonores aériennes, notamment provoquées par les avions de tourisme. La réduction des nuisances sonores de ces appareils ne repose que sur le volontariat ou le soutien des collectivités locales. Or l'absence d'une véritable réglementation est très préjudiciable aux riverains. Il apparaît souhaitable que les avions de loisir soient soumis aux mêmes contraintes de réduction de bruit que les avions commerciaux lorsqu'ils utilisent les mêmes appareils aéroportuaires. Il le prie de lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68814

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6425